



MAIRIE DE PERREUX

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE PERREUX

Séance du 7 juillet 2021

NOMBRE DE MEMBRES	
CONSEILLERS EN EXERCICE	19
PRESENTS	15
VOTANTS	19
DATE DE CONVOCAION	
1 ^{er} juillet 2021	
DATE D’AFFICHAGE 1 2 JUIL. 2021	
Codification : 3.1	
Acte rendu exécutoire après dépôt en Sous- préfecture de Roanne le 1 2 JUIL. 2021 et publication du 1 2 JUIL. 2021 Le Maire, Jean-Yves BOIRE	



L'an deux mille vingt et un, le **sept juillet**, le Conseil Municipal, dûment **convoqué le premier juillet deux mille vingt et un** s'est réuni en séance ordinaire, à la salle des Vignes, sous la présidence de Jean-Yves BOIRE, Maire.

Etaient présents : Jean-Yves BOIRE, Fabienne STALARS, Patrick DUCROS, Christine VALADE, Christian LAREURE, Bernard PLACE, Jacky BRAT, Marcel DUMAS, Sylvie RENARD, Patricia PERRET, Katy VAZQUEZ DUDEK, Sylvain GIRARDIN, Roseline TRAMBOUZE, Isabelle ROUVIDAN et Lucie ROCH.

Absents avec excuse :

Chantal SAVARINO donne pouvoir à Christine VALADE

André ALEX donne pouvoir à Jean-Yves BOIRE

Didier DUPIN donne pouvoir à Lucie ROCH

Patrick PORNET donne pouvoir à Sylvain GIRARDIN

Secrétaire élu pour la durée de la séance : Sylvie RENARD

OBJET : 2021-059 : proposition d'achat par la commune de l'ancienne pharmacie

Monsieur le Maire explique que le Conseil Municipal est appelé à approuver une proposition d'achat par la commune d'un bien immobilier situé au 376 route de Roanne pour un montant de 200 000 €.

Il s'agit plus précisément de l'ancienne pharmacie de Perreux, parcelle cadastrée section B n°2126, d'une superficie de 2 970 m², appartenant à la SCI Monsieur Serge DUPONT.

Cette acquisition est proposée pour un montant de 2000 000 €, sous réserve de l'avis de France Domaine.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

042-214201709-20210707-2021-059-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 12/07/2021

Publication : 12/07/2021

Conformément à l'article L 2241-1 du Code Général des Collectivités Territoriales et ouï cet exposé, le Conseil Municipal décide à l'unanimité :

- **D'approuver** cette proposition à transmettre à la SCI Monsieur Serge DUPONT, à savoir l'acquisition de ce bien immobilier tel que désigné, situé au 376 route de Roanne, pour un montant de 200 000 €, sous réserve de l'avis de France Domaine.
- **D'autoriser** le Maire ou son représentant à signer l'acte notarié ainsi que tous documents et actes afférents.
- **D'imputer** les dépenses correspondantes sur le compte 2115 de l'opération 120 de la section d'investissement du budget général.

Ainsi fait et délibéré,
Ont signé au registre tous les membres présents,
Copie certifiée conforme,



A PERREUX, le 9 juillet 2021

Le Maire,

Jean-Yves BOIRE

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

042-214201709-20210707-2021-059-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 12/07/2021

Publication : 12/07/2021